

## D-2020-184

### Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	69
Votants	75

## Conseil Communautaire du 17 décembre 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni, en session ordinaire en Salle du Collinéum - BEAUPUY, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

## OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DES COMMUNES DE MARMANDE, TONNEINS ET SAINTE-BAZEILLE

### Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Emmanuelle MARCHAND - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIoT - Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Marie-Chantal TRINQUE suppléante de Gilbert DUFOURG - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

### Absents ou excusés

Régine POVEDA - Pierre CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET - Sophie BORDERIE - Céline BOUSSIE - Christian JAMBON - Dominique MARTIN - Aurore ROUBET

### Pouvoirs de

Régine POVEDA A Jacques BILIRIT - Sophie BORDERIE A Maud CARUHEL - Céline BOUSSIE A Dante RINAUDO - Christian JAMBON A Claudette GALLESIO - Dominique MARTIN A Michel MILHAC - Aurore ROUBET A Louis BRESOLIN

### Secrétaire de séance

Alain LERDU

# OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DES COMMUNES DE MARMANDE, TONNEINS ET SAINTE-BAZEILLE

Rapporteur : René ZAROS

## Objet de la délibération

Val de Garonne Agglomération doit émettre un avis sur les propositions d'ouverture des commerces non alimentaires sur son territoire au-delà de 5 dimanches par an.

## Visas

Vu le code du travail et notamment son article L. 3132-26,

Vu la loi n° 2015-990 modifiée du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

## Exposé des motifs

Les communes de Marmande, Tonneins et Sainte-Bazaille sollicitent Val de Garonne Agglomération afin d'émettre un avis sur les dates d'ouvertures dominicales pour l'année 2021 demandées par les commerçants dans le cadre d'une consultation préalable.

En effet, la loi n° 2015-990 modifiée du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi MACRON) a modifié les dispositions relatives aux dérogations accordées par le maire, lesquelles permettent aux établissements de commerce de détail d'ouvrir pour un maximum de 12 dimanches par an.

Outre les consultations visées à l'article R 3132-21 du Code du travail (avis des organisations d'employeurs et de salariés intéressés), il est également prévu que la décision du Maire soit prise après avis du Conseil municipal, et au-delà de 5 dimanches, de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), dont la Commune est membre. S'agissant d'un avis conforme, le Maire devra le respecter.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de se prononcer, par secteur d'activité, sur les dates d'ouvertures dominicales dont le nombre est supérieur à 5.

## Le Conseil Communautaire,

**Décide** de donner un avis favorable aux ouvertures dominicales des commerces de détail non alimentaires sur les communes de Marmande, Tonneins et Sainte-Bazaille comme proposées dans les tableaux ou délibérations annexés

**Autorise** M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote		
<b>Votants</b>	<b>75</b>	
<b>Pour</b>	<b>68</b>	
<b>Contre</b>	<b>7</b>	[Emilie BAYLE, Jérémie BESPEA, Jonathan BITEAU, Valérie BOTTECCHIA, Martine CALZAVARA, Dominique CAPRAIS, Stéphane FRANCIS]
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	

Publication / Affichage  
Le 24 décembre 2020

Fait à Marmande le 17 décembre 2020

**Jacques BILIRIT**  
Président de Val de Garonne Agglomération